

Cessation d'activité avec PSE : attention aux risques psychosociaux !

L'administration ne peut pas homologuer le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) d'une entreprise en cessation d'activité qui ne prévoit aucune mesure de nature à protéger la santé et la sécurité des salariés.

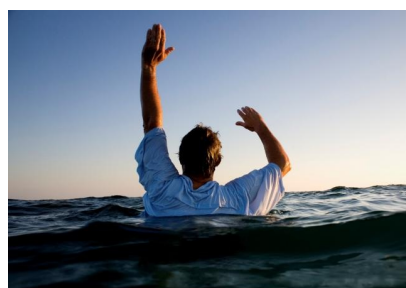
[Lire la suite >>](#)



PSE et liquidation d'une succursale française : l'entreprise étrangère ne peut pas fuir ses responsabilités

Le caractère suffisant ou non du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) d'une succursale française en liquidation judiciaire s'apprécie au regard des moyens de l'entreprise étrangère à laquelle elle appartient, rappelle ce jugement du tribunal administratif de Montreuil.

[Lire la suite >>](#)



En cas d'absorption de son établissement, un syndicat représentatif ne peut plus désigner de RS au CSE

Un syndicat ne peut pas désigner de DS ou de représentant syndical au CSE au sein d'un établissement dans lequel il n'est pas représentatif. Il ne peut donc pas désigner ces représentants syndicaux dans l'établissement absorbant s'il n'y est pas représentatif, même s'il l'est dans l'établissement absorbé.

[Lire la suite >>](#)



Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 **MONTBÉLIARD**
Tél. : 03.81.32.12.33

www.cabinet-rostaing.com

25 200 **MONTBÉLIARD**
Tél. : 03.81.32.12.33

www.dynamique-ce.fr

Découvrez et abonnez-vous à notre
chaîne Youtube Dynamique CE en
[cliquant-ici!](#)



© Cabinet Rostaing